Site Chapelle-Charbon

PARIS 18ème arr.

Bilan 2017

Étude de la biodiversité (flore, faune et habitats) du site avec recommandations de valorisation

Étude suivie par Xavier JAPIOT & Paul-Robert TAKACS

MAIRIE DE PARIS

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Agence d'Écologie Urbaine
Division Patrimoine Naturel

Photo de couverture : Site au 22 mai 2017 © Xavier JAPIOT.

SOMMAIRE

1 CONTEXTE 3

2 SITE 4

3 HABITATS 5

4 FLORE 6

5 FAUNE 8

5.1 ESPECES PROTEGEES 9
5.2 OISEAUX 10
5.3 REPTILES 10
5.4 INSECTES 10
5.5 MOLLUSQUES 11

6 GESTION 11

7 CONCLUSION 13

8 ANNEXE 14

8.1 DATES DE PROSPECTION 14
8.2 DONNEES EXCEL 14

1 CONTEXTE

Le site Chapelle-Charbon, dont le cœur d'îlot deviendra parc public, est relativement enclavé, dans un secteur pauvre en espaces verts immédiatement adjacents, à proximité des corridors linéaires favorables de la rue de la Chapelle (à l'Ouest) et des boulevards des Maréchaux (au Nord) ainsi que du corridor linéaire à renforcer de la rue de l'Évangile (à l'Est) :

© Division Patrimoine Naturel

Dans le cadre de la conception d'un nouvel espace vert, il conviendra de lui donner la plus haute fonctionnalité écologique, à l'image d'un réservoir de biodiversité.

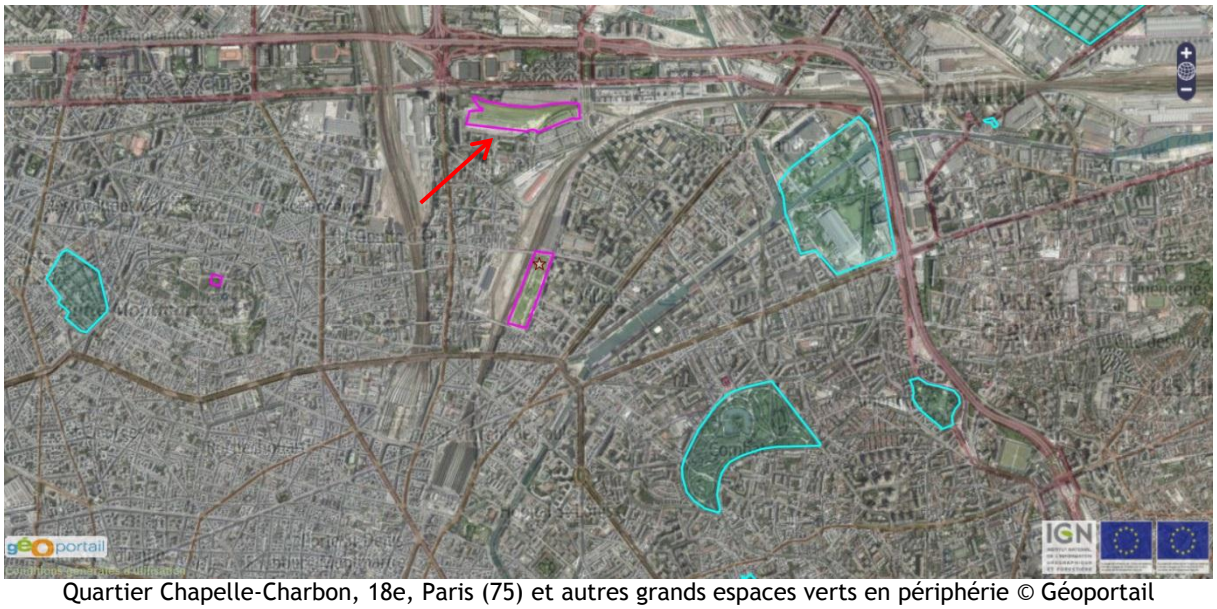

Quartier Chapelle-Charbon, 18e, Paris (75) et autres grands espaces verts en périphérie © Géoportail

Le Quartier Chapelle-Charbon est enclavé dans une friche ferroviaire et industrielle d'une superficie de 7,12 ha.

© Paul-Robert TAKACS

2 SITE

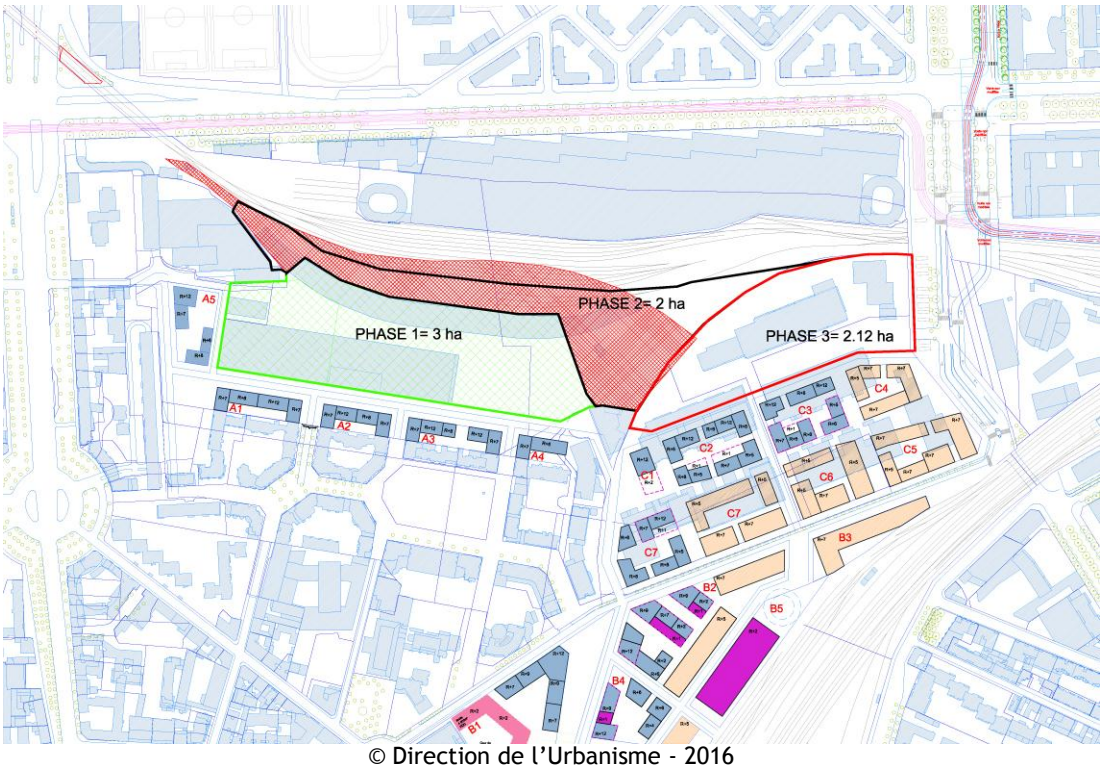

© Direction de l'Urbanisme - 2016

3 HABITATS

Grande diversité d'habitats composant une mosaïque, pratiquement tous prioritaires pour le maintien et le développement de la biodiversité.

La strate arborée n'est représentée sur le site que par de jeunes arbres épars, issus de semis spontanés d'espèces indigènes (*Acer campestre*, *Crataegus monogyna*…) ou exotiques (*Prunus laurocerasus*…), certaines provenant des espaces verts (espèces subspontanées) ; faible représentation d'*Ailanthus altissima*, espèce exotique envahissante ;

La friche ferroviaire est (sur ballast) arbustive, à *Buddleja davidii* et *Spartium junceum*. Notamment après un défrichage, une végétation herbacée diversifiée s'exprime rapidement en lieu et place de l'ensemble arbustif.

Autres habitats arbustifs : relativement continus et essentiellement composés d'espèces plantées et subspontanées (échappées des jardins) au Nord du mur d'enceinte côté Cap 18 ; plus dispersés ça et là, notamment composés de *Rosa canina* ou de Ronces (*Rubus fruticosus*, *R. caesius* et *R. idaeus*).

Il existe dans différents points des plantes grimpantes, notamment *Clematis vitalba*, qui se développe surtout en nappe, sur le sol (ballast) ou sur la végétation arbustive.

On note d'importantes surfaces de friches herbacées, comportant localement une certaine diversité d'espèces de prairie. Elles se développent sur une diversité de substrats (ballast, remblais ; dalles, voirie et bas-côtés ; sable de Fontainebleau), dans toutes les conditions d'humidité des substrats (humide, frais, aride) et d'ensoleillement (plein soleil à ombre quasi permanente).

La partie la plus recreusée de la friche herbacée qui se développe à droite en entrant évolue en friche herbacée humide (présence de mousses) ; elle butte sur une butte à *Tussilago farfara*, qui apparaît comme le reliquat d'une zone humide avant recreusement.

Enfin, une prairie à caractère naturel localisée, à *Arrhenatherum elatius*, quelques surfaces de pelouses à *Festuca glauca*, *Saxifraga granulata* et Lichens (arbusculeux et crustacés), en

positions sèche et ensoleillée à humide et ombragée, de long murs à interstices, nus ou portant une végétation herbacée, arbustive (*Rhus typhina*) ou grimpante (*Hedera helix*) et d'importantes surfaces minérales, nues ou plus ou moins végétalisées : ballast, voirie, dalle, quai… se rencontrent.

4 FLORE

Un nombre élevé de plantes qui n'avaient pas pu être nommées lors des 4 précédents inventaires (les 26 mars, 1er et 20 septembre 2016 et 31 janvier 2017) l'ont été lors du dernier (en date du 22 mai 2017). La diversité floristique du site est ainsi passée de 106 à **160 espèces** : voir extraction CETTIA en ANNEXE. Il a été convenu de réaliser un passage supplémentaire courant juin 2017.

Toutes les strates de végétation sont représentées : arborée (11 espèces) arbustive (16), grimpante (4) et herbacée (129).

Dans la strate muscinale, on rencontre aussi sur le site une diversité de mousses, champignons et lichens, qui n'ont pas fait l'objet de notre inventaire mais qui mériteraient d'être recensés.

- strate arborée

Marginale : en nombre d'espèces (**11 essences**) et en couverture : la strate n'est en effet représentée que par de jeunes arbres épars, issus de semis spontanés d'espèces indigènes (*Acer campestre*, *Crataegus monogyna*…) ou exotiques (*Prunus laurocerasus*…), certaines provenant des espaces verts (espèces subspontanées).

Une curiosité : quelques jeunes *Pinus*, dans un secteur à sable de Fontainebleau apparent.

Faible représentation d'*Ailanthus altissima*, espèce exotique envahissante.

- strate arbustive

16 espèces

Buddleja davidii, espèce exotique envahissante, occupe la plus grande surface, sur le ballast ferroviaire.

En mélange avec cette espèce mais surtout en marge du secteur ferroviaire ou ailleurs sur le site se développent d'autres espèces : indigènes (*Rosa canina, Sambucus nigra*…) ou échappées des jardins (*Spartium junceum*, *Viburnum tinus, V. rhytidophyllum*…).

Rare présence connue *intra muros* d'*Ononis spinosa* subsp. *procurrens*.

Représentation de *Rhus typhina*, espèce exotique envahissante (au sommet du mur côté Cap 18).

- strate grimpante

4 espèces

Clematis vitalba se développe en nappe au sol (ballast) ou sur des ensembles arbustifs, ou en grimpante sur les grillages d'enceinte.

- strate herbacée

La strate la plus diversifiée, avec **129 espèces**, la plupart indigènes.

Nombreuses espèces de friches urbaines (*Papaver rhoeas*…) et ferroviaires (*Melilotus albus, Chondrilla juncea*…, cette dernière étant par ailleurs une espèce déterminante de ZNIEFF) ;

Présence d'espèces typiques de sols minéraux (graviers, ballast… : *Linaria supina*…), de prairies (*Arrhenatherum elatius*…), de pelouses (*Festuca glauca*…).

Première et seule observation à Paris de *Saxifraga granulata*, espèce en régression, sous forme d'une petite population localisée (5 individus).

Existence de plantes indicatrices de zones humides : *Tussilago farfara…* et mousses (hors inventaire).

En attente du prochain passage pour sa détermination : un *Epilobium* supposé relativement rare à Paris.

Espèces rares :

Anisantha madritensis	Brome de Madrid	extrêmement rare en IDF
Anisantha tectorum	Brome des toits	Rare en IDF
Carduus tenuiflorus	Chardon à petites fleurs	Très rare en IDF
Chondrilla juncea	Chondrille à tige de jonc	Très rare en IDF
Geranium lucidum	Géranium luisant	Très rare en IDF
Lepidium virginicum	Passerage de Virginie	Très rare en IDF
Linaria repens	Linaire rampante	Très rare en IDF
Linaria supina	Linaire couchée	Rare en IDF
Saxifraga granulata	Saxifrage granulé	Rare en IDF
Tragopogon dubius	Salsifis douteux	Rare en IDF

5 FAUNE

75 espèces – issues de 126 données - ont été rencontrées lors de 4 passages effectués du 1er septembre 2016 au 22 mai 2017 : voir extraction CETTIA en annexe.

EMBRANCHEMENT	CLASSE	ORDRE	NOMBRE D'ESPÈCES
Arthropodes : 37	Arachnides : **5**	Araignées	**5**
	Crustacés : **2**	Cloportes	**2**
	Insectes : **29**	Coléoptères (Cétoines…)	**3**
		Diptères (Mouches…)	**4**
		Hémiptères (Punaises, Pucerons…)	**3**
		Hyménoptères (Abeilles, Guêpes…)	**8**
		Lépidoptères (Papillons)	**7**
		Odonates (Libellules et Demoiselles)	**1**
		Orthoptères (Criquets, Sauterelles…)	**3**
	Myriapodes : **1**		**1**
Vertébrés : 32	Mammifères : **3**	Carnivores (Chat…)	**1**
		Rongeurs (Rats, Mulots…)	**1**
		Insectivores (Taupes, Hérissons…)	**1**
	Oiseaux : **28**		**28**
	Reptiles : **1**	Lacertiliens (Lézards)	**1**
Mollusques : 6	Gastéropodes (Escargots) : **6**		**6**

5.1 Espèces protégées

Légende

1/ Statut de protection :

F	Protection en France : Espèce protégée au niveau national

2/ Statut de rareté en Île-de-France :

RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
AC	Assez commun
C	Commun
CC	Très commun
CCC	Extrêmement commun

Source : Base de données CETTIA (cf. http://cettia-idf.fr/bdd).

20 espèces animales protégées au niveau national – dont 19 Oiseaux et 1 Reptiles - ont été observées comme suit :

	GROUPE TAXINOMIQUE	NOMS SCIENTIFIQUES	NOMS COMMUNS	protection France	rareté
1.	Chordés Oiseaux	***Apus apus***	**Martinet noir**	F	CC
2.	Chordés Oiseaux	***Carduelis carduelis***	**Chardonneret élégant**	F	CC
3.	Chordés Oiseaux	***Fringilla coelebs***	**Pinson des arbres**	F	CC
4.	Chordés Oiseaux	***Cyanistes caeruleus***	**Mésange bleue**	F	CC
5.	Chordés Oiseaux	***Parus major***	**Mésange charbonnière**	F	CC
6.	Chordés Oiseaux	***Passer domesticus***	**Moineau domestique**	F	CC
7.	Chordés Oiseaux	***Prunella modularis***	**Accenteur mouchet**	F	CC
8.	Chordés Oiseaux	***Erithacus rubecula***	**Rougegorge familier**	F	CC
9.	Chordés Oiseaux	***Phoenicurus ochruros***	**Rougequeue noir**	F	CC
10.	Chordés Oiseaux	***Phylloscopus collybita***	**Pouillot véloce**	F	CC
11.	Chordés Oiseaux	***Sylvia atricapilla***	**Fauvette à tête noire**	F	CC
12.	Chordés Oiseaux	***Troglodytes troglodytes***	**Troglodyte mignon**	F	CC
13.	Chordés Oiseaux	***Chroicocephalus ridibundus***	**Mouette rieuse**	F	C
14.	Chordés Oiseaux	***Larus argentatus***	**Goéland argenté**	F	C
15.	Chordés Oiseaux	***Falco tinnunculus***	**Faucon crécerelle**	F	C
16.	Chordés Oiseaux	***Carduelis spinus***	**Tarin des aulnes**	F	C
17.	Chordés Oiseaux	***Serinus serinus***	**Serin cini**	F	C
18.	Chordés Oiseaux	***Hippolais polyglotta***	**Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant**	F	C
19.	Chordés Oiseaux	***Phalacrocorax carbo***	**Grand Cormoran**	F	C
20.	Chordés Reptiles	***Podarcis muralis***	**Lézard des murailles**	F	C

A ces espèces protégées au niveau national s'ajoute une espèce protégée au niveau régional :

	GROUPE TAXINOMIQUE	**NOMS SCIENTIFIQUES**	**NOMS COMMUNS**	protection Île-de-France	rareté
1.	Arthropodes Insectes	***Oedipoda caerulescens***	**Oedipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires**	R	C

5.2 Oiseaux

Les Oiseaux observées sont essentiellement des espèces typiques des friches parisiennes, notamment, les Corneille noire (*Corvus corone*), Pie bavarde (*Pica pica*), Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), Mésange charbonnière (*Parus major*), Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) et Merle noir (*Turdus merula*).
D'autres espèces, aquatiques, proches des canaux et Seine parisiens survolent le site tels que les Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) et Goéland argenté (*Larus argentatus*) tandis que d'autres exploitent le site comme lieu d'alimentation telle que la Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*).
Certaines espèces, migratrices, y font des incursions, tel que le Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*).
Le passage hivernal n'a pas permis de contacter des espèces d'Oiseaux hivernants (Grives, etc.) mais a permis de valider la présence de 2 espèces d'Oiseaux migrateurs potentiels restés sur site : 2 jeunes Rouges-queues noirs (*Phoenicurus ochruros*) mâles et 1 Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*).

5.3 Reptiles

Par ailleurs, la présence supposée du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) - espèce protégée au niveau national - le 1er septembre 2016 s'est avérée exacte grâce à une mue retrouvée sous des gravats, habitat de substitution de cette espèce, le 31 janvier 2017 puis 10 individus observés le 12 avril 2017 (3 adultes et 7 immatures) prouvant la reproduction de l'espèce sur site.

5.4 Insectes

Parmi les 29 espèces d'Insectes observées, il est à noter une espèce remarquable et protégée au niveau régional, le Criquet à ailes bleues (*Oedipoda caerulescens*) qui affectionne particulièrement les ballastières.
La totalité des contacts avec ce taxon ont été réalisés en totalité sur le ballast ferroviaire. Il semble que cette espèce patrimoniale soit bien représentée sur le secteur puisque, à l'Ouest de celui-ci, à l'intersection rue des Poissonniers et rue René Clair (futur Gymnase Poissonniers), ce ne sont pas moins d'une quarantaine d'individus qui ont été observés le 14 septembre 2016.

5.5 Mollusques

Les strates arbustives et herbacées favorisent la présence de Mollusques lucifuges tels que le Grand luisant (*Oxychilus draparnaudi*) et l'Hélice carénée (*Hygromia cinctella*) ou encore l'espèce photophile Caragouille globuleuse (*Cernuella virgata*). Néanmoins, les espèces communes telles que Loche laiteuse (*Deroceras reticulatum*), Escargot des jardins (*Cepaea hortensis*) et Escargot petit-gris (*Cornu aspersum*) y sont dispersées et essentiellement observées par temps humide.

6 GESTION

La friche ferroviaire Sud, en limite de site et de salles de foot, a été entièrement fauchée / broyée et ne subsistent que la végétation basse (herbacée) et les espèces animales qui ont pu y trouver refuge (Mollusques, etc.).

Courant février 2017, les autres secteurs en friche ont également être fauchées / broyées.

7 RECOMMANDATIONS

La superficie envisagée pour le futur Parc étant de 7 ha, l'espace vert projeté est susceptible de constituer un nouveau Réservoir Urbain de Biodiversité selon les critères utilisés jusqu'à présent pour l'élaboration de la Trame Verte et Bleue (TVB), en marge de la Ceinture Verte et dans un secteur qui en manque.

C'est pourquoi il est souhaité de donner la plus haute fonctionnalité écologique au futur Parc dès sa conception, en intégrant un maximum d'habitats à caractère naturel et donc de flore « banale ».

Il apparait important de préserver pendant les travaux et dans le projet final, notamment sous forme des 2 parcours biodiversité de 400m² au total prévus dans la programmation :

- la plus grande diversité des habitats en place, qui forment une riche mosaïque avec leurs « glissements » d'un habitat à un autre, le long de différents gradients de substrats, humidité, expositions, entre autres : des secteurs humide et aquatique (créer une mare ou une zone d'infiltration à l'emplacement de la zone humide recreusée à droite après l'entrée ?) ; le mur à interstices (côté Cap 18) ;
- la diversité des espèces végétales, notamment fonction de la diversité des habitats ; les herbacées constituent la plus grande richesse du site : diversifiées (de friches, prairies et pelouses), elles apparaissent comme des éléments de biodiversité relativement banales, mais elles sont en fait particulièrement rares *intra muros*, d'autant plus que les friches régressent.

Surface de l'espace vert
Le nouveau parc devrait être aussi étendu que possible, intégralement en pleine terre et présentant une compacité optimale.

Limites
Les murs, limites et clôtures sont actuellement, notamment en partie Nord du site, fortement infranchissables. Il conviendra de réaliser des perméabilités afin de faciliter le passage des espèces terrestres (Hérisson, Lézard, etc.).

L'idéal serait de végétaliser ces limites, de préférence par des plantes grimpantes ou palissées régionales (Lierre commun, Clématite des haies, Chèvrefeuille des bois, etc.).

Strate arborée
Les arbres à mettre en place devront promettre, par anticipation, au moins 20% de couvert arboré, à atteindre lorsqu'ils seront adultes. Ces arbres seront préférentiellement d'essences à grand développement, et en majorité d'origine régionale.

Strate arbustive
Il faudra atteindre au moins 20% de couvert arbustif, qu'il s'agisse de haies, massifs ou sujets isolés. Parmi ces arbustes, les essences régionales devront être dominantes telles que Noisetier commun, Cornouiller sanguin, Cornouiller mâle, Troène d'Europe, Fusain d'Europe, Prunellier noir, etc.
La majorité des massifs arbustifs ou linéaires de haies devront être laissés en forme libre afin de faciliter la floraison et les insectes pollinisateurs puis la fructification afin d'attirer les Oiseaux frugivores. Plus ces massifs seront denses et étendus, en dépit des contraintes d'usages, plus ils seront favorables à l'installation d'Oiseaux (nids et/ou refuge et/ou alimentation) en particulier.

Strate herbacée
Il faudrait atteindre au moins 20% de couvert herbacé. Dans cette strate, les pelouses gérées de manière extensive, en prairie ou en friche, devront être dominantes.

Strate minérale
En continuité des espaces ferroviaires voisins, et en faveur de leurs flore et faune spécifiques, des milieux secs pourront être installés. On pourra ainsi réaliser au moins 25 m² de murs ou murets de pierres sèches, gabions ou rocailles, ménageant des fissures et interstices qui pourront recevoir de la végétation herbacée, notamment spontanée. Ces aménagements prendront idéalement une forme linéaire, en partie Nord, sur l'ensemble de la longueur contigüe à la voie ferrée.

Sous-trame humide
Comme dans tout espace vert nouvellement créé, la présence d'au moins une zone humide (point d'eau), végétalisée, même s'il s'agit d'un bassin de petites dimensions, est indispensable. Nous suggérons une surface minimale de l'ordre de 25 m² au moins.

Sous-trame noire
L'éclairage nocturne devrait être limité aux seuls cheminements. L'éclairage devra être orienté de manière ciblée sur la surface à éclairer et dirigé vers le bas. De larges secteurs d'obscurité devraient être ménagés.

Refuges

Une ou plusieurs zones refuges pour la petite faune devront être mises en place, hors de la fréquentation du public, avec nichoirs et abris (à oiseaux, chauves-souris, hérisson, insectes, etc.), tas de bois, etc.

8 CONCLUSION

Ce site présente des habitats, une végétation, une faune « banales » mais qui, avec la disparition des friches, sont relativement exceptionnels *intra muros*.

Certaines espèces sont relativement rares, d'autres même protégées.

Débutés en automne et reconduits en hiver, les inventaires de biodiversité et habitats ont complétés au printemps (avril 2017) et au début de l'été (juin 2017) pour finaliser la détermination de taxons au niveau de l'espèce et enrichir les observations en espèces animales et végétales vernales.

L'ensemble de ces préconisations ne préjuge pas des futures orientations paysagères, mais ces options d'aménagement devront être assorties d'un plan de gestion qui favorisera une bonne naturalité des milieux mis en place et le respect des espèces protégées identifiées sur le site.

9 ANNEXE

9.1 Dates de prospection

Date	Participants
01-09-2016	JAPIOT Xavier, du PLESSIS Anne
20-09-2016	TAKACS Paul-Robert
31-01-2017	JAPIOT Xavier, NICANOR Hubert, CHANTREL Daniel, CARDON Antoine
12-04-2017	JAPIOT Xavier, NICANOR Hubert, CHANTREL Daniel, CARDON Antoine
22-05-2017	JAPIOT Xavier, TAKACS Paul-Robert, LE QUÉRÉ Daniel, CHANTREL Daniel, CARDON Antoine

9.2 Remerciements

Un grand merci aux personnes bénévoles qui nous ont accompagnées sur le terrain aux fins de compléments aux déterminations de la flore (Daniel LE QUÉRÉ) et de la faune (Hubert NICANOR).

9.3 Données Excel

Voir tableau Excel *« Quartier Chapelle-Charbon 18 Paris (75) - Extraction CETTIA au 2017-06-07 »* en pièce jointe où sont consignées les 434 données des 260 taxons (185 données « flore » et 75 données « faune »).